

DESCRIPTION: FAÇADE A9 est un nettoyant façade à base d'agent de surface tensioactif, de sels alcalino

terreux, d'hypochlorite de soude (concentration en chlore actif > à 10 % en poids) et d'un agent

de rhéologie.

PROPRIÉTÉS: FAÇADE A9 est un produit prêt à l'emploi, moussant, étudié spécifiquement pour le nettoyage

de façades. Sa viscosité lui confère une très grande puissance.

MODE D'EMPLOI: FAÇADE A9 s'applique à la brosse, au rouleau ou à l'aide d'un pulvérisateur adapté.

Sur les surfaces peintes, laisser agir 30 à 40 minutes puis rincer au nettoyeur à eau sous

pression.

Sur support en crépis, béton, brique ou pierre, laissez agir 1 heure puis rincer au nettoyeur à eau

sous pression.

En fonction de l'encrassement, le produit peut être dilué avec 30% d'eau maximum.

Pour une protection durable dans le temps, après le traitement de la surface avec FAÇADE A9,

appliquer un hydrofuge de type STARFUGE R, STARFUGE S ou STARFUGE AQUA.

RENDEMENT: 3 à 8 m² au litre, suivant la nature et le niveau d'encrassement du support.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide légèrement visqueux

TECHNIQUES: Odeur: Florale

Couleur: Jaune clair transparent

pH: 14

Densité: 1,20 <u>+</u> 0.05

PRÉCAUTION: Protéger les espaces verts environnants ainsi que les surfaces sensibles aux produits alcalins et

à l'hypochlorite de sodium.

PROTECTION: Porter des gants, des lunettes et des vêtements de protection appropriés.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les mugueuses.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ: Etiquetage EUROPEEN

Produit réglementé : CORROSIF

Consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT: 5 L et 20 L

STOCKAGE: Il est recommandé de stocker le FAÇADE A9 à l'abri de la chaleur, de la lumière et dans un

endroit bien ventilé.

ATTENTION : Durée de stockage maximum : 6 mois.



Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables. Version 2 du 31/05/2011